



## EXERCICE DES DROITS

### QUELS SONT LES DROITS QUE JE PEUX EXERCER ?

#### DROIT D'OPPOSITION

Vous pouvez vous opposer à tout moment à ce que l'ENSAM utilise certaines de vos données. Dans votre demande, par courrier électronique ou postal, vous devez expliquer quelles données vous souhaitez voir supprimer et pour quelles raisons.

#### DROIT D'ACCÈS

Vous pouvez demander à l'ENSAM si elle détient des données sur vous et qu'elle vous les communique afin que vous en vérifiez le contenu.

#### DROIT DE RECTIFICATION

Vous pouvez exiger auprès de l'ENSAM que les données vous concernant soient, selon les cas, rectifiées, complétées, mises à jour ou supprimées.

#### DROIT À L'EFFACEMENT

Vous pouvez demander à l'ENSAM la suppression des données à caractère personnel vous concernant. Cependant, l'ENSAM peut refuser votre demande lorsque le traitement s'avère nécessaire.



Un modèle de courrier est disponible sur ETRE

### COMMENT EXERCER MES DROITS ? QUEL EST LE DÉLAI DE RÉPONSE DU DPO ?

1

#### J'ADRESSE UN COURRIER AU DPO

- par email : [dpo@ensam.eu](mailto:dpo@ensam.eu)
- par voie postale : ENSAM - SJPI&C / DPO  
151, Bd de l'Hôpital  
75013 Paris

2

#### RÉCEPTION ET QUALIFICATION DE LA DEMANDE PAR LE DPO

Le DPO vérifie votre identité et peut vous réclamer plus de précisions sur la nature de votre demande.

Le DPO qualifie votre demande :

- ✓ Si **valide** : DPO transfère votre demande au service concerné
- ✗ Si **invalide** : DPO vous notifie qu'il rejette votre demande et la clôture

3

#### TRAITEMENT DE VOTRE DEMANDE PAR LE SERVICE CONCERNE

Le service traite votre demande avec le DPO. Le service transmet sa réponse au DPO qui vous la relaie dans le délai imparti.



**1 mois max.**

demande simple



**8 jours max.**

données sensibles



**3 mois max.**

demande complexe

Dans tous les cas, le DPO vous informe sous 1 mois max.